



**LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**

LE PERMIS A 1EURO PAR JOUR

Le permis à 1 € par jour est une facilité de paiement qui s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. Il finance une première formation à la conduite du permis B (voiture). Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État (vous n'avez donc que le capital emprunté à rembourser) et il ne comporte aucun frais de dossier.

Si vous êtes mineur, ce sont vos parents qui contracteront l'emprunt pour vous et se porteront caution. Passé le délai légal de rétractation de 7 jours, le montant de la formation est intégralement versé à l'auto-école. Vous devez alors commencer à rembourser, sur la base de 30 € par mois, soit 1€ par jour.

VOUS EMPRUNTEZ	VOUS REMBOURSEZ	LE DERNIER MOIS (SOLDE)	MONTANT TOTAL DÛ	DONT INTÉRÊTS
800 €	30 € sur 26 mois	20 €	800 €	0 €
1 000 €	30 € sur 33 mois	10 €	1 000 €	0 €
1 200 €	30 € sur 40 mois	-	1 200 €	0 €